Hydro Québec

DESCRIPTION D'EMPLOI - BUREAU

Approbation	a	m	j
Marie Carrière	05	12	31
Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 110

Titre d'emploi : Commis magasin "A"

Groupe : A

NATURE DU TRAVAIL

Effectuer les différentes tâches reliées au réapprovisionnement et à l'exploitation d'un magasin afin de répondre aux besoins en matériel des requérants.

TÂCHES TYPES

1. Déterminer les quantités à faire livrer en tenant compte des politiques établies, des rapports mécanisés de gestion et des besoins exprimés par l'utilisateur. Ajuster les points de réserve et de réapprovisionnement en fonction des politiques de gestion des stocks établis.
2. Identifier le matériel ne répondant plus aux critères de mise en stock; proposer des correctifs et effectuer certaines tâches relatives à l'écoulement du matériel et aux ventes de surplus.
3. Effectuer les opérations de réception-expédition pour les stocks magasins et pour le matériel en transit. Effectuer une conciliation quantitative et qualitative avec les documents concernés. Déterminer le mode de transport le plus approprié.
4. Recevoir, vérifier, corriger, compléter, mettre à jour et classer tous les documents, dossiers, transactions (et liasses) relatifs à la mise en stock, à l'approvisionnement, à la réception-expédition, aux sorties de matériel, à l'écoulement et à la prise d'inventaire.
5. Communiquer avec les fournisseurs et les transporteurs afin d'améliorer les livraisons et de s'assurer du respect des clauses de la commande. Acheter localement lorsque requis.
6. Effectuer différentes tâches relatives aux prises d'inventaire physique. Prendre les mesures correctives appropriées pour réduire les écarts constatés.
7. Effectuer diverses opérations de manutention telles le transbordement, le déballage, l'emballage, l'étiquetage, l'entreposage, le service au comptoir, la livraison aux requérants. Utiliser, si nécessaire, l'équipement approprié.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail		
DEGRÉ	2	2	1	2	2	2	2	2	4	2	4	Total	Classe
POINTAGE	30	18	5	8	28	14	30	12	20	28	24	217	4

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 (A) 12 (M) 31 (J)